



Chris Barnett

Associé, Droit municipal, aménagement du territoire; Immobilier

.....

Toronto

(416) 862-6651

cbarnett@osler.com

.....

Admission au Barreau: Ontario, 1996

Domaines d'expertise

Gouvernement et secteur public

Immobilier

Infrastructures

Affaires réglementaires, Autochtones
et environnement

Droit municipal, aménagement du
territoire

Immobilier commercial

Chris Barnett pratique le droit dans les domaines du droit administratif et réglementaire, en particulier en matière de conseils aux municipalités et en aménagement du territoire, ainsi que dans le domaine des approbations et expropriations environnementales. Conseiller de confiance, Chris se spécialise, pour des clients des secteurs public et privé, dans la prestation de conseils stratégiques sur la coordination et le traitement des différents niveaux d'approbation requis pour les projets complexes.

Chris conseille ses clients sur un large éventail de dossiers, notamment en matière de gouvernance municipale, de patrimoine, de gestion de la croissance, de patrimoine culturel, d'affectation/évaluation des espaces verts, de terrains destinés à l'emploi et de politiques relatives aux ressources en agrégats. Il conseille également les propriétaires fonciers et les autorités sur les expropriations en vertu des lois fédérales et provinciales.

Parmi ses clients figurent d'importants groupes de propriétaires fonciers, des pouvoirs publics et des clients individuels qu'il conseille sur des questions de droits d'aménagement et de partage des frais, sur les processus et les approbations d'évaluation environnementale, ainsi que sur les répercussions des politiques et initiatives provinciales.

Chris plaide régulièrement devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire (TOAT) et des conseils municipaux. Il conseille les clients sur leurs voies de recours possibles devant les tribunaux, représentant autant le secteur privé que les municipalités dans la présentation et la réponse aux demandes de révision judiciaire de décisions municipales et gouvernementales. Il agit également à titre d'avocat en appel dans le cadre d'appels ou de révisions de décisions du TOAT.

Chris est régulièrement reconnu dans les classements des 500 meilleurs avocats du Canada établis par Lexpert et ALM dans le domaine de l'aménagement immobilier. Il est régulièrement invité à titre de conférencier lors d'événements de formation juridique permanente; par ailleurs, depuis plus de 15 ans, il présente tous les ans les plus récentes nouvelles en matière de jurisprudence à l'Association du Barreau de l'Ontario. Chris enseigne

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada : Canada’s Leading Lawyers for Business** : reconnaissance dans le domaine du droit immobilier en Ontario : zonage et utilisation des terres (1^{er} groupe des classements)
- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnaissance en développement immobilier; meilleurs avocats en développement immobilier de Toronto en 2021; droit immobilier – promotion immobilière, droit immobilier – baux commerciaux
- **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance dans le domaine du droit municipal; droit immobilier; « avocat de l’année », droit municipal (2023)

Engagement communautaire

- Président, Conseil d’administration, Interprovincial Music Camp

Qualifications

Formation

- Osgoode Hall, Université York, LL. B.
- Université de Toronto, B.A. (science politique et histoire)

.....

Langues

- anglais

.....

Associations professionnelles

- Membre, Société des plaideurs